

## Les conseils de comportement pour les usagers de la mer



Le service des affaires maritimes de Mayotte (UT-DMSOI) recommande la plus grande prudence lors des sorties en mer.

Il rappelle que les chefs de bord ou capitaines doivent effectuer en permanence une veille visuelle du plan d'eau ainsi qu'une veille auditive sur le canal VHF 16.

Pour prendre la mer, pensez à respecter trois règles !



### Se **PREPARER**

Je consulte les conditions météorologiques avant de partir. Je laisse des éléments à un proche à terre (parcours prévu, durée de la sortie, personnes à bord). J'ai une bonne connaissance de l'activité, du milieu et de la santé de mes passagers.



### S'**EQUIPER**

Je prépare mon équipement de sauvetage (notamment des gilets en nombre suffisant et des moyens de signalisation lumineux). Je vérifie que mon téléphone portable soit chargé et que la VHF fonctionne.



### **ALERTER**

En cas de besoin, j'alerte les secours en mer **par téléphone au 196 ou par VHF sur le canal 16.**

Je suis en capacité de donner des informations pertinentes à tout moment (position, lieu).

Attention aux fausses alertes, c'est un délit passible de sanctions.

Il est enfin important de veiller à la qualité de son ancrage ou de son amarrage à un corps-mort.